Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Bigottière (la) - Tome I

Bigottière (la), c^{on} de *Chailland* (7 kil.), arrond. de *Laval* (22 kil. N.).

Anciens noms

Parrochia de Bigoteria, 1168-1186 (Liv. rouge de Saint-Florent). — *Ecclesia de Bigoteria,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Ecclesia de Bigoteria,* 1550 (Insin. eccl.). — *Ædes divi Martini de Bigonteria,* 1578 (Reg. par.). — *La Bigotière,* 1715 (Carte cénom.). — *Bigotière,* 1726 (Dict. univ.). — *Bigotière* (Cassini). — L'orthographe Bigottière a prévalu actuellement dans toutes les administrations et sur les cartes ; mais la prononciation ne fait jamais sentir les deux t.

Géographie physique

Géologie. — « Granite avec filons de diabase dirigés N.-O S.-E, et nombreux filons de microgranulite orientés N.-N.-E. S.-S.-O. En se rapprochant de la forêt de Mayenne, schistes et grès siluriens. » D.-P. Œ.

Le ruisseau de la Bigottière, affluent de la Mayenne, semble, avec ses ramifications, depuis sa source jusqu'à son entrée sur le territoire d'Andouillé, avoir déterminé l'étendue et la forme topographique de la paroisse, qui s'allonge et s'abaisse du N.-O. au S.-E., depuis la forêt de Mayenne où les cotes sont de 160 m. et plus, jusqu'au niveau de 100 m. à la limite d'Andouillé. — A l'O., la limite est formée par un vieux chemin ayant la direction d'Ernée à Andouillé. Jaillot indique le passage au bourg d'une route d'Andouillé à Mayenne. Actuellement le bourg communique avec Alexain, (3 kil. E.), et Saint-Germain-le-Guillaume, (2 500 m. O.), par un chemin de grande communication ; avec Andouillé. (6 kil. S.), et Placé, (4 500 m. N.), par des chemins vicinaux. Deux autres chemins, de la Cicardière et de la Bardouillère, desservent le canton N.-O. tandis que le canton S.-E. est traversé par le chemin d'intérêt commun d'Alexain à Andouillé.

La *superficie,* cadastrée dès 1813 par M. Lambert, est de 1 840 hectares. On y comptait en 1696, 16 métairies, dans un fonds médiocre produisant du blé, de l'avoine, du sarrasin. Le Paige y ajoute le froment, et Davelu le cidre.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 35 de 1600 à 1610 ; — 47 de 1700 à 1710 ; — 213 feux en 1696 ; — 183 feux en 1698 ; — 146 feux en 1700 ; — 174 feux en 1715 ; — 1 175 hab. en 1726 ; — 157 feux en 1732 ; — 1 000 hab. en 1772 ; — de 720 à 850 communiants, 1777, 1780 ; — 1 218 hab. en 1803 ; — 1 141 hab. en 1821 ; — 1 196 hab. en 1831 ; — 1 167 hab. en 1841 ; — 1 131 hab. en 1851 ; — 1 069 hab. en 1861 ; — 1 013 hab. en 1871 ; — 927 hab. en 1881 ; — 780 hab. en 1891 ; — 758 hab. en 1898, dont 170 dans le bourg ; le reste disséminé en 72 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 82 fermes ou closeries en 1843. La Feuillée a 20 hab. ; la Bardouillère, 21 hab. ; la Malherbaie, 20 hab.

Bureau de poste d'Alexain ; *perception* de *Chailland.*

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois de l'archidiaconé de Laval, du doyenné de Mayenne, de l'élection, de la juridiction de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — de la Mission de Mayenne en 1797 ; du district de Mayenne et du canton de Chailland en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII ; de l'archiprêtré de la Trinité et du doyenné de Chailland.

L'*église,* dédiée à saint Martin, possède trois autels ; celui du Rosaire — la confrérie date de 1637, — au côté de l'évangile, est en bois avec statues de sainte Barbe et de saint Malo ; — celui du côté de l'épitre, tout semblable, a les statues de saint Blaise — vocable antérieur à 1690, — saint Sébastien, saint Mathieu. Le maître-autel, avec son retable en tuffeau, est surtout remarquable par ses belles colonnes de marbre de Saint-Berthevin, et porte la date de 1680. Saint Martin, quoique patron, n'y occupe qu'un côté faisant pendant à saint Roch, tandis que saint Pierre est au milieu. Le retable bouche deux fenêtres en plein cintre, hautes de 3 m. et larges seulement de 0 m. 70. C'est la partie ancienne de l'église, qui, pour le reste, doit avoir été reconstruite. Un des côtés de la nef menaçait ruine en 1778. Dans le chœur, du côté de l'évangile, une plaque de marbre avec encadrement, fronton et cul-de-lampe en tuffeau, porte une inscription en l'honneur des seigneurs de la paroisse et spécialement de dame Éléonore du Bellay et de Jacques de Malnoë, son mari décédé. Par un privilège, rare l'église a conservé ses deux anciennes cloches, fondues l'une en 1642, l'autre en 1728, et dont les inscriptions ainsi que la précédente sont reproduites dans le *Bulletin de la Comm. hist. de la M.,* t. IV, p. 309. Il faut ajouter que le fondeur de la première fut Michel Duparc, et que la seconde fut coulée par François Baudouin, dont le nom est en exergue autour d'un cachet portant une cloche au centre. Un objet d'orfévrerie dont il n'existe plus que le dessin aux archives de la fabrique fut commandé en 1766 par M. Dupin, curé, en exécution des dernières volontés de M. Siméon Quentin, qui avait été 45 ans vicaire dans la paroisse. C'est une suspension de même forme que les lampes du sanctuaire, mais dont le verre était remplacé par une pointe entourée d'une couronne et destinée à supporter le cierge pascal. Les chaînes avaient douze pieds de long, et du vase, orné de têtes de chérubins, sortaient quatre bras sur lesquels se fixaient des cierges de moindres dimensions. L'artiste n'a pas signé son dessin.

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : Gervais de *Mézerettes,* licencié en décret, procureur en parlement, inhumé au cimetière de Saint-Étienne-du-Mont à Paris, le 11 septembre 1438 (V. son nom). — Hélie *Guyotte,* † 1550. — Le 5 mars 1550, la cure est pourvue d'un nouveau titulaire dont on a omis le nom. — Thomas *Chevalier* résigne à Rome, dans le palais du cardinal de Rambouillet, évêque du Mans, 26 mars 1578. — Jean *Hérault,* chanoine de Saint-Pierre-de-la-Cour du Mans, 17 avril 1578, permute, 1593. — Pierre *Prieur,* aussi chanoine de Saint-Pierre-de-la-Cour, curé de Sargé, 11 septembre 1593, permute, 1601. — Charles *Breteau,* bachelier en droit canon, natif de Montfort, curé de Château-le-Vieux au diocèse de Bazas, et chanoine de cette cathédrale, 12 mai 1602, rétrocède à son prédécesseur, 4 avril 1603. — Pierre *Prieur,* 1603, 1605. — Martin *Funet,* 7 août 1605, 1607. — Pierre *Prieur,* curé pour la troisième fois, février-mai 1607. — Charles *Lolivrel,* chapelain de Saint-Martin en l'église de Saint-Pierre-de-la-Cour, 1607, 1609. — René *Chêne,* du diocèse d'Angers, mai 1609. — Pierre *Pivert,* 1633, prieur de Pouancé, qualifié archidiacre de Laval, 1645, inhumé dans l'église de la Bigottière, le 2 février 1647. — Julien *Morice,* demeurant au château de la Feuillée, 1651, inhumé dans l'église le 7 janvier 1635. — Jacques *Drouet,* 1655. — François *Gaudin,* 6 août 1635 ; il avait été marié. — Urbain *Bouessay,* docteur en théologie, doyen rural de Mayenne, 31 décembre 1670, reçoit de l'évêché du Mans, le 29 octobre 1676, le pouvoir d'admettre, pour entendre les confessions, les prêtres des doyennés de Mayenne, d'Ernée et d'Évron. — Julien *Bouessay,* fils de Julien B. et de Françoise Hochet, de la Bazouge-des-Alleux, bachelier de Sorbonne, 1681. — Gervais *Bouessay,* licencié ès lois, frère du précédent, 30 mars 1681, résigne étant chanoine de Saint-Pierre de Rennes, 4 avril

1699. — François *Chevreul,* 20 mai 1699, † le 13 juin 1719, âgé de 48 ans ; sa tombe est dans l'église. — Barthélemy *Lolivrel,* curé de Ceaulcé, 1719, 1761 ; sa tombe, où son décès est indiqué au 8 mai 1767, est dans l'église ; il avait 87 ans. — Jacques *Dupin,* vicaire de la Bigottière, curé le 20 octobre 1761, résigne pour cause de maladie le 29 février 1776, encore vivant en 1778. — Julien-François *Durand,* originaire de la Baroche-sous-Lucé (Orne), curé de Launay-Villiers, installé à la Bigottière le 24 octobre 1776, n'en prit le gouvernement que l'année suivante. Sur les registres de l'évêché on lit à la suite de son nom : « Assez bon curé, gouverne assez bien. La paroisse, un peu trop intéressée, a peu de sentiments ». Le serment sans restriction qu'il prêta publiquement, le 23 janvier 1791, suivi de tous ceux qu'on lui demanda jusqu'à sa mort vers 1799, lui permit de jouir d'une tranquillité relative dans sa cure, mais entraîna dans le schisme la plupart de ses paroissiens, sur lesquels il avait une certaine influence. Tous les prêtres de la Bigottière suivirent son exemple. Martin Poisson, son compatriote et son vicaire, quitta la paroisse après le 1er août 1791 et devint curé intrus de Saint-Germain-d'Anxure. Il fut remplacé par Pierre-Julien Rondeau, ordonné prêtre par Villar en 1792 et envoyé vicaire dans sa paroisse natale. Le citoyen Rondeau tenait encore les registres de l'état civil en janvier 1793, « à défaut, dit-il, d'officier public ». Il installa ensuite dans le presbytère un laboratoire de salpètre et reprit publiquement les fonctions du ministère, avec le curé, à partir du 19 février 1798 et les exerça jusqu'après 1801. Édouard *Jouanne,* né à Beaumont-le-Vicomte, le 27 février 1743, était, depuis 1782, principal du collège du Patis. Sa défection fit d'autant plus de mal dans le pays qu'il y jouissait de la réputation d'un homme de science et de mœurs irréprochables. Après avoir occupé pendant quelque temps la cure de Chailland et prêté tous les serments, M. Jouanne fut nommé au Concordat curé de la Bigottière, où il mourut le 1er février 1813. — *Vilfeu,* 1813-1816. — *Martin,* 1816, † 1822. — *Lebullanger,* 1822, † 1824. — *Launay,* 1824, † 1864. — *Graindorge,* 1864-1866. — *Bonneau,* 1866-1868. — *Lepert,* 1868, † 1869. — *Huignard,* 1869-1875. — Jules *Rocher,* 1875, † 1885. — *Bry,* 1885-1888. — *Ruault,* 1888-1897. — *Rainguenet,* 1897-1898. — *Defay,* 1898.

Le *presbytère,* qui ne fut pas vendu, était loué et à fin de bail en 1802.

Le *cimetière,* dont le terrain nivelé a formé la place qui entoure l'église, n'a été transféré que depuis trente ans.

Écoles

La fondation du collège du Patis pour la paroisse de la Bigottière et les autres paroisses circonvoisines est des plus intéressantes. Par acte du 26 mars 1599 passé au château de la Feuillée, Guyonne d'Orange, veuve d'Eustache du Bellay, « cognoissant que faute d'escolle et par la malice du temps, le nombre des gens d'église est grandement diminué, et la piété et charité se refroidissent, signamment ès paroisses d'Alexain, de la Bigottière, de Saint-Germain-d'Anxure, d'Andouillé et de Saint-Germain-le-Guillaume, (déclare vouloir fonder) un collège pour y faire instruire et endoctriner les enfants, tant aux bonnes mœurs et religion catholique, apostolique et romaine, que aux premières lettres humaines… Le principal sera tenu nourrir et alimenter, entretenir et instruire cinq pauvres enfants qui seront choisis, pris et nommés des plus pauvres, capables pour apprendre les lettres, ès dites paroisses d'Alexain, la Bigottière, Saint-Germain, Andouillé et Sacé. Lesquels cinq enfants, comme boursiers du collège, ledit maistre d'escolle sera outre tenu de nourrir, vestir et loger chacun par l'espace de huit ans, selon la commodité du lieu, du pays ; scavoir : vestir en hiver de bon drap bureau, et en esté de bonne grosse toile ; leur fournir de chemises, chausses, souliers, livres, chandelles et autres nécessités. — Sera loisible audit maistre tenir pensionnaires sous luy, *comme aussi les escolles publiques ;* à quoy faire ladite dame l'exhorte et l'en prie, spécialement pour les enfants desdites paroisses. N'entend cependant l'obliger à le faire sans salaire honneste, sinon où il jugeroit pouvoir et devoir faire œuvre de charité. » Le collège était très richement doté des métairies ou closeries du Patis, de la Foucaudière, de la Fourmangerie, de Champfleury, de la Potterie, de vingt-quatre boisseaux d'avoine, de douze livres de cire

jaune, etc. Aussi, même après l'annexion d'une partie du temporel à la communauté de la Madeleine de Mayenne, continua-t-il de fonctionner et fut-il, sans interruption, pourvu d'un titulaire. — Des sœurs tiennent l'école des filles en 1774, et les paroissiens reconnaissent en 1784 « qu'il est décent que les sœurs d'école aient gratuitement un banc, en considération des services qu'elles rendent à la paroisse en élevant la jeunesse et en donnant leurs soins à la décoration des autels ». — Les sœurs d'Évron dirigent l'école des filles ; celle des garçons est laïque.

Féodalité

Féodalité. — Les seigneurs de la Feuillée furent à toutes les époques seigneurs fondateurs de la paroisse, qui faisait partie du duché de Mayenne.

Notes historiques

Notes historiques. — On peut signaler le pelvan situé sur la route d'Alexain à Andouillé. — Corbon, Miray, Bourigné, Olivet, Abatants, Fontenay, désignent des localités anciennes. — Geoffroy de Fontenay, chevalier, restitua à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur une dime qu'il détenait injustement à la B. 1168-1186. — La lacune des registres paroissiaux, de 1589 à 1598, le meurtre de Gilles Hericot, tué le 31 août 1597 d'un coup d'arquebuse, sont l'indice du contre-coup des troubles de l'époque dans la paroisse. — L'épidémie qui ravagea en 1772 une partie du duché de Mayenne atteignit à la B. plus du tiers de la population, 360 habitants sur 1 000, et fit 50 victimes. — La Révolution acceptée par le clergé n'eut pas d'opposition à la B. — Les gardes nationaux, unis à ceux de Chailland, assassinèrent dans la nuit du 14 avril 1796 quatorze pères ou mères de jeunes gens qu'on supposait passés aux Chouans, en représailles du meurtre d'une famille de Chailland. — La paroisse est signalée comme une de celles où les prêtres fidèles organisés par missions en 1797 trouvèrent le plus d'opposition. Dicton populaire : « Il y a d'autres saints qu'à la Bigottière ».

Maires

Maires : Jacques *Bodereau,* 1790, 1791. — *Fougeré-Lévêque,* an VIII, an XI. — *Brou,* an XI. — René *Ronné,* an XII, 1836. — *Baudre,* 1840, 1879. — *Bodereau,* 1880.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1578. — Une liasse de titres à la fab. — *Bulletin de la Comm. hist. de la M.,* t. IV, p. 309. — Bibl. de Laval, fds Couanier, vol. D. — Arch. nat., F/1c, III, Mayenne, 5 et 6. — Arch. de la M., B. 83, 630, 645, 1 089 ; E. 227. — *Hist. de l'Église du Mans,* t. IV, p. 545.

Localités

Pour les localités, voir les articles : *Abattants, l'Aunay, les Bouillonnets, Fontenay* et *la Fromagère.*